

## Compte rendu du Conseil d'école du 16 novembre 2023

### **Etaient présents : (Salle Aréa Bacchi, de 18h à 20h15)**

Pour la mairie : Monsieur Le maire M. LEGUET, Mme GAUCHER

Les représentants des parents d'élèves : Mme DESMURS , Mme BRULARD, M. PETIT , Mme BUSIER, Mme VERVOITTE , Mme RUFFIER, Mr BEN SASSI

Les enseignants : Mme ZAMORA, Mme AUCOUTURIER, Mme SALGADO, M. CHAMPALAUNE, M. MARTIN, Mme BOUQUET.

DDEN : Mme BATRIN

Excusé : M. CHAMPALAUNE

### **1 - Rentrée scolaire**

#### **Présentation des classes, du personnel et des effectifs :**

- \* **Classe PS** 26 élèves Mme Aucouturier accompagnée de Mme De Azevedo Fatima (ATSEM à temps plein)
- \* **Classe MS/GS** 18+5 = 24 élèves M Champalaune , accompagné de Mme Arnault Madeline (ATSEM à temps plein)
- \* **Classe de GS/CE1** 11+11 =22 élèves Mme Salgado accompagnée par Mme Da Costa Claire (ATSEM à temps partiel).
- \* **Classe de CP/CE1** : 16 + 8 = 24 élèves Mme Zamora ( Mme Hillal les vendredis et un lundi sur 3)
- \* **Classe de CE2/CM1** 14+ 10 = 24 élèves , M Martin
- \* **Classe de CM1-CM2** 12 + 12 = 24 élèves, Mme Bouquet

**Pour un total de 142 élèves**

**Situation sanitaire** : il n'y a plus de protocole particulier en cas de covid et pas d'isolement imposé. Par contre, il est fortement conseillé de fréquenter l'école avec un masque en cas de contagion possible à la maison.

Par ailleurs, attention, la présence de poux est signalée.

### **2.Présentation du PPMS**

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité est un document papier interne à l'école qui présente les procédures en cas de dangers (il est consultable les jours de décharge dans le bureau de direction).

Mme Zamora a présenté le PPMS qui comporte deux volets :

- La partie pour les risques majeurs qui sont liés à la présence de cavités, de la voie ferrée et d'un gazoduc à proximité de Rebréchien.
- La partie en cas d'intrusion ou d'attentat (avec 2 issues possibles : évacuation ou confinement).

Le PPMS comporte la liste des élèves, les plans d'école pour les évacuations, les lieux de confinement ... Il est envoyé à l'Inspection Académique, à la préfecture et à la gendarmerie.

Chaque enseignant a dans sa classe le matériel nécessaire (trousse de secours, ...).

Cette année, les enfants effectueront 3 exercices pour s'entraîner à réagir en cas d'intrusion, de colis piégé et en cas de risque majeur. Ils auront également 2 exercices d'évacuation incendie (le premier a été effectué avant les vacances de Toussaint) :

- l'exercice « intrusion » consiste à faire sortir les élèves le plus vite et le plus discrètement possible. Lors de ce genre d'exercices, les enseignants prennent soin de présenter les activités de façon à ne pas créer de peurs chez les enfants. Il devait être fait avant les vacances, mais étant donné le contexte l'exercice a été décalé...

- l'exercice « agression extérieure à l'école » sera fait avant février (on s'enferme, on communique, ...)

- l'exercice « danger extérieur » (fuite de gaz...) sera fait au troisième trimestre (on se confine).

### **3 - La coopérative scolaire**

Elle permet de financer nos projets et nos sorties en grande partie, elle est répartie sur les 6 classes.

La coopérative scolaire profite aux élèves et seulement à eux : le cahier de comptes de la coopérative, régulièrement vérifié par l'OCCE, est consultable par l'ensemble des parents à l'école et les comptes sont présentés au Conseil d'Ecole chaque année.

Le montant de la coopérative scolaire est de 15€ par enfant cette année. Aucune somme supplémentaire n'est demandée pour assister aux sorties théâtre, concerts JMF et cinéma.

### **4 – Point utilisation des locaux**

Cette année, l'accès au gymnase et la bibliothèque a été en partie limité sur certaines plages horaires. Cela a été décidé après consultation en juin mais, après la mise en pratique à la rentrée de septembre, les enseignants souhaiteraient une autre organisation pour la prochaine année scolaire.

### **5 – Projets déjà prévus pour l'année scolaire**

#### **Projet « becs et plumes » en partenariat avec la maison de Loire**

Les GS/ CE1 et les CP CE1 *sont allés observer les oiseaux en zone humide sur le site de Courpain à Ouvrouer-Les-Champs. Animation menée par la Maison de la Loire du Loiret le 19/10/23*

25/01 : intervenant à l'école pour la fabrication de boules de graisses et de mangeoires.

16/05 : observation des oiseaux autour de Rebréchien pendant la période de nidification.

#### **Projet Musique Jeunesses Musicales de France :** à la Passerelle de Fleury-les-Aubrais.

14 ou 15/03 : concert « Quand est ce qu'on danse » GS/CE1 , CP/CE1/ CE2/CM1, CM1/CM2

08 ou 09/04 : spectacle musical « les contes défaits » CE2/CM1, CM1/ CM2

**Projet Théâtre :** spectacle au Théâtre de la Tête Noire à Saran le 15 février pour le PS

**Cinématernelles :** Cinéma (pour les PS-MS-GS) au cinémobile à Neuville aux Bois.

**Projet Ecole Numérique Rurale :** un prêt de 4 robots « bee bots » se fera pour la classe de MS/GS au cours de la période 5 et de tablettes pour les cycle 2 en période 2. Le matériel provient de l'Inspection .

**Le spectacle de Noël** aura lieu le 21/12 pour toutes les classes avec la compagnie Kazouzou . Le spectacle proposé s'appelle « la petite boutique de monsieur Porcelaine »

**Une sortie à Orléans** avec 2 visites par classe est en cours d'élaboration pour les classes de CE2/ CM1 et CM1/CM2.

Les enfants seront mobilisés pour **le Téléthon** en confectionnant une guirlande géante à partir de leurs empreintes de mains.

**Le photographe** scolaire doit venir après les vacances de printemps.

**La kermesse** se déroulera en juin.

### **7 - Questions diverses**

***La Municipalité propose aux Parents d'élèves de les recevoir en Mairie, sur une date à leur convenance, pour échanger sur les retours aux questionnaires distribués et notamment la question portant sur la restauration scolaire.***

**I- Organisation :** « Est-il possible d'augmenter le nombre d'heures de la personne intervenant dans la classe de Mme Salgado en GS / CE1 ?

*Nous tenons d'ailleurs à souligner que l'entraide entre les professeurs de 5 classes pour pallier l'organisation des classes multi-niveaux est très appréciée, comme par exemple les regroupements pour la phonologie, le sport, la chorale... »*

Claire Da Costa est recrutée sur 6h plus un temps pour la cantine de 1.75h par jour. Cela représente un coût de 8.460 € annuels pour la commune. Les enseignants formuleront l'année prochaine une demande afin d'augmenter le temps de présence d'ATSEM pour ce niveau.

## 2- Dispositif pHARe :

*« Comment est-il mis en place concrètement ?*

*Est ce qu'un dispositif similaire peut être mis en place en maternelle ? »*

pHARe un plan de prévention du harcèlement pour les écoles, collèges et lycées, destiné à prévenir et à intervenir sur les formes de harcèlement scolaire en formant une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves. Le fonctionnement est basé sur une approche non blâmante à partir d'entretiens avec des enseignants qui ont pour objectif de rétablir des relations sereines entre les deux parties. C'est une organisation d'abord interne à l'école où l'échange et la discussion sont privilégiés (les entretiens ont lieu sans présence des parents). M Martin et Mme Salgado sont nommés en tant qu' « équipe bien-être » dans l'école et sont en charge de mener ces entretiens. Dans les cas où il n'y a pas d'évolution positive malgré le protocole, l'Inspectrice de l'Education Nationale est saisie pour décider alors de l'intervention de l'équipe pHARe de la circonscription (des enseignants hors école, directeurs et membres de l'équipe pédagogique de la circonscription) Les familles sont informées de l'évolution du protocole PHARE . En cas de situation bloquée, un signalement est alors fait aux services départementaux et au procureur de la République.

Ce dispositif n'est pas mis en place en maternelle car les enfants sont trop jeunes. Dans ce cas, il s'agit d'expliquer avec des mots simples ce qu'est le harcèlement et de veiller à l'apaisement de la situation.

Par ailleurs, une première analyse des « questionnaires harcèlement » passés anonymement par tous les élèves nous révèlent une école où les enfants, dans leur très grande majorité, n'ont pas de souci, de peurs ou d'angoisses sociales.

## 3- Sécurité :

*- « Au niveau des feux tricolores, il arrive que la personne ne soit pas à la traversée ou pas forcément à l'heure. Cela pose quelquefois des difficultés. Comment pouvons-nous y remédier ? »*

Un agent de la Municipalité s'occupe de la traversée des enfants aux horaires d'entrée et de sortie des enfants, il est à l'heure sauf imprévu.

*- « Pour les vélos en maternelle, pouvons-nous envisager le port du casque ? »*

Cela poserait des problèmes au niveau de l'hygiène et de la taille des casques et il s'agit de draisennes ou de tricycles à vitesse faible, pas de vélos.

*- « Le couloir d'accès aux classes de maternelle est très étroit, notamment avec les portemanteaux. Pouvons-nous revoir l'organisation afin de limiter le flux de personnes le matin et le soir ? »*

Il n'existe pas de possibilité d'agrandir ce couloir, il n'y a pas la place de mettre les porte-manteaux aux murs et le volumineux « meuble porte-manteaux » au centre n'est pas modifiable car il a une grande utilité ainsi. L'accueil à l'extérieur du bâtiment pendant la période covid présentait bien des inconvénients. Ainsi, l'organisation actuelle de l'accueil, bien qu'imparfaite au niveau du flux de personnes, est pensée au mieux des possibilités. Il est demandé aux parents d'éviter autant que possible de venir à plusieurs adultes ou avec les frères et sœurs pour minimiser le nombre de personnes.

*- « Plan vigipirate: l'entrée et la sortie de l'ensemble des élèves de l'école s'effectue par le portail côté garderie, ce qui engendre un flux de personnes très important (avec les allées venues des parents de maternelle en plus), surtout à la sortie de 16h30. Pouvons-nous envisager un autre fonctionnement ? »*

Non, l'accès de l'école doit être restreint et les horaires sont fixes.

## 4. Travaux :

*« Les travaux d'isolation du bâtiment central de l'école (soit la classe de CMI-CM2 et la bibliothèque) sont-ils achevés ? Afin notamment d'éviter les difficultés rencontrées les années précédentes ? Problème de chauffage en hiver... »*

Un plan d'isolation thermique est envisagé. La Mairie espère que le projet se réalisera en 2024.

## 5- Sanitaires:

*« Peu d'intimité dans les toilettes côté maternelle, papier toilette trop loin des WC. Pouvons-nous procéder autrement ?*

*Toilettes côté filles dans la cour des élémentaire s: une porte ne ferme pas à clef et une autre indique que c'est occupé tout le temps. Des réparations sont-elles prévues? »*

En maternelle, pour l'intimité, les garçons et les filles ne sont pas au même endroit des toilettes et chaque rouleau de papier-toilette est défait à l'avance et disposé sur les claustres pour que l'enfant n'ait pas à se déplacer en cas d'oubli. Les élèves sont jeunes et n'ont pas encore vraiment conscience de ce qu'est l'intimité mais cela fait partie de l'apprentissage qui leur est dispensé. Il leur est aussi appris à ne pas toucher le corps des autres enfants. Evidemment les toilettes ne peuvent être individuels pour les petits, les enfants ayant besoin des adultes pour gérer ces moments.

Réparations faites dans les toilettes du côté des élémentaires.

#### 8 - Questions des Parents d'élèves :

« *Nous sommes conscients qu'il n'y aura pas de classe découverte pour les CM2 cette année mais pourrions-nous envisager une alternative comme une semaine ou quelques jours sans nuitée (voile, poney,...).*

*Serait il possible de faire des journées à thème ? Il y a une journée foot mais une journée des métiers (parents qui viendraient parler de leur métier), astronomie, sécurité prévention routière, culturelle avec la création d'une pièce de théâtre ou l'intervention de musiciens à l'école? »*

- Les classes découvertes et les semaines découvertes sont des projets très engageants (recherches de financements, démarches administratives, responsabilité en cas d'incident) et restent donc au choix des enseignants qui, actuellement, ont d'autres projets pour leurs classes (voir ci-dessus entre autres). Par ailleurs, pour remarque, il est constaté que les classes où les Parents ont cette demande sont celles où beaucoup d'entre eux n'ont pas souhaité effectuer de versement de cotisation coopérative.

- L'équipe enseignante engage déjà des sorties culturelles qui ont un coût (l'année dernière : entrées des concerts, cars pour aller au MOBE, aux archives ...) et a aussi fait venir des intervenants l'année dernière (notamment en arts). Cette année encore, des sorties culturelles auront lieu. Il est difficile de faire plus avec le budget, en grande partie constitué des cotisations coopératives (il faut savoir que les transports scolaires sont très chers, par exemple environ 200€ pour aller à Neuville-aux-Bois).

- Pour les journées à thème, la sécurité routière est prise en charge dans l'organisation habituelle des cours, en particulier en CM2, l'astronomie fait partie du programme de sciences du cycle 3 et tout cela ne peut pas être réduit à une journée globale, ce serait dommage et peu productif. L'école propose déjà des pièces de théâtre selon les classes (l'année dernière en CE1-CE2 et l'équivalent en CE2 CM1 avec des lectures de poésies). Cette année la classe de CE2/CM1 fera plutôt un court-métrage (à confirmer).

- Si des parents veulent partager leur métier ou leurs passions, qu'ils se fassent connaître : pour l'équipe enseignante, ce sera avec plaisir.

- Divers :

*Pour information, création d'une APE (association des parents d'élèves) avec les parents élus qui le souhaitent et la commission kermesse début janvier avec des événements qui lui sont propres. Cette APE sera créée en partenariat avec l'école et la mairie.*

*Un sondage sera également fait auprès des parents pour déterminer le jour de la kermesse (vendredi soir ou samedi).*

9. Remerciements : les enseignants remercient la Municipalité pour l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur en CE2/CM1 et de tableau blanc pour le CM1/CM2, pour le changement de l'éclairage des salles et pour l'achat de 5 draisiennes en Maternelle.

#### **Rappel à titre indicatif**

Les vacances de Toussaint : du vendredi 20 octobre 2023 (après la classe) au dimanche 5 novembre 2023 (inclus).

Les vacances de Noël : du vendredi 22 décembre 2023 (après la classe) au dimanche 7 janvier 2024 (inclus).

Les vacances d'Hiver : du vendredi 23 février 2024 (après la classe) au dimanche 10 mars 2024 (inclus).

Les vacances de Printemps : du vendredi 19 avril 2024 (après la classe) au dimanche 5 mai 2024 (inclus).

Pont de l'Ascension : Du jeudi 9 mai 2024 au dimanche 12 mai 2024. Il n'y aura pas classe le vendredi 10 mai 2024.

Fin de l'année scolaire : le vendredi 5 juillet 2024 après la classe.